

# JE SUIS PERSONNE CONTACT A RISQUE\* D'UN CAS POSITIF DE MON ENTREPRISE QUE DOIS-JE FAIRE ?

JE FAIS UN TEST IMMÉDIATEMENT ET JE M'ISOLE PENDANT 7 JOURS

MON TEST EST POSITIF

**JE DEVIENS UN CAS**

*Voir fiche cas*

MON TEST EST NÉGATIF

- Je **poursuis mon isolement**
- Je **refais un test** 7 jours après ma dernière rencontre avec le cas

J'AI DES SYMPTÔMES

- Je **consulte mon médecin** traitant
- Je **prolonge mon isolement de 10 jours** (à compter de la date des premiers signes de la maladie)

Mon test est positif

**JE DEVIENS UN CAS**

*Voir fiche cas*

Mon test est négatif

- Je peux sortir de mon isolement et reprendre mon activité.  
**Je renforce les gestes barrières pendant 7 jours :**
- Pas de repas en commun
  - Pas de transport en commun
  - Pas de rencontre avec les personnes vulnérables

\* Sont considérées contact à risque (en l'absence de mesures de protection efficaces : masque chirurgical ou FFP2 ou en tissu AFNOR de catégorie 1), toute personne :

- ayant partagé le même lieu de vie que le cas confirmé ou probable ;
- ayant eu un contact direct avec le cas : en face à face, à moins de 2 mètres, quelle que soit la durée (ex. conversation, repas, contact physique). En revanche, des personnes croisées dans l'espace public de manière fugace, même en l'absence de port de masque, ne sont pas considérées comme des personnes-contacts à risque.
- ayant prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soins ;
- ayant partagé un espace confiné (bureau ou salle de réunion, véhicule personnel ...) pendant au moins 15 minutes consécutives ou cumulées sur 24h avec un cas ou étant resté en face à face avec un cas durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuement.

\* Si la distance entre 2 personnes est inférieure à 2 mètres, mais que l'une **OU** l'autre portait un masque homologué (masque chirurgical ou FFP2 ou en tissu AFNOR de catégorie 1), il n'y a pas de contact à risque